

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 22 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux janvier à vingt heures trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de BACILLY, sous la présidence de Monsieur Eric QUINTON, Maire.

Etaient présents : Eric QUINTON, Maire, Jacqueline HIBON, Michaël ROGER et Daniel ENGUEHARD adjoints

Ms Vincent PICARD, Matthieu CUCU et Pascal MORAZIN (arrivé à la délibération n°25.01.02) et Mmes Michèle DESVAUX et Magalie JOSSEAUME et formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Charly MEYER et Yann POTIER

Absentes excusées : Mmes Solène BEAUDOUIN et Anaïs GUESNET

Procuration :

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline HIBON

Date de convocation : 14/01/2025

Présents : 9

Votants : 9

Date d'affichage : 14/01/2025

Monsieur le Maire, demande aux membres du conseil l'approbation du procès-verbal de la dernière réunion du 30 octobre 2024.

Approbation à l'unanimité.

NUMERO DE LA DÉLIBÉRATION	OBJET	DÉCISION DU CONSEIL
25.01.01	DELIBERATION POUR LE SCEA DES 4 SAISONS (INSTALLATION CLASSEÉ)	ACCEPTÉE
25.01.02	TRAVAUX D'ADRESSAGE - DEMANDE DE DETR	ACCEPTÉE
25.01.03	SUBVENTIONS VOYAGES SCOLAIRES	ACCEPTÉE
25.01.04	ATTRIBUTION DU LOGEMENT 10 LOTISSEMENT LES VIGNES	ACCEPTÉE
25.01.05	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	ACCEPTÉE

SCEA DES 4 SAISONS EXTENSION D'UN ELEVAGE LAITIER ET MISE A JOUR DU PLAN D'EPANDAGE – INSTALLATION CLASSÉE

Monsieur le Maire présente aux conseillers un dossier de la Préfecture relatif à une demande d'enregistrement présentée par la SCEA DES 4 SAISONS pour l'extension d'un élevage laitier sur la commune de Jullouville et de Sartilly-Baie-Bocage et la mise à jour du plan d'épandage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 7 voix pour, 0 contre et une abstention, émet un avis favorable au projet présenté par la SCEA DES 4 SAISONS pour l'extension d'un élevage laitier sur la commune de Jullouville et de Sartilly-Baie-Bocage et la mise à jour du plan d'épandage.

TRAVAUX D'ADRESSAGE – DEMANDE DE DETR

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire d'acquérir des panneaux et numéros de voirie dans le cadre de l'adressage de la commune, et qu'il y a lieu de présenter un dossier de demande de subvention DETR.

Monsieur le Maire présente deux devis :

- Entreprise SELF SIGNAL pour un montant de 12 980.12 € H.T. soit 15 576.14 € TTC
- Entreprise OLG BURO pour un montant de 19 136.09 € H.T. soit 22 963.30 € TTC

Après délibération, les conseillers acceptent à l'unanimité :

- de retenir l'entreprise SELF SIGNAL pour un montant de 12 980.12 € H.T. soit 15 576.14 € TTC ;
- de constituer un dossier de demande de subvention D.E.T.R.

Le financement sera comme suit :

Collectivité : BACILLY
Plan de financement prévisionnel de l'opération de : acquisition de panneaux et de numéros de voirie dans le cadre de l'adressage de la commune

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessible (catégorie 219)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 201)
Matériaux d'œuvre A préciser le cas échéant				
Etudes complémentaires / frais annexes A préciser le cas échéant				
		Sous-total MDE/Études	0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A1 et A2) A préciser le cas échéant				
PANNEAUX DE VOIRIE	SELF SIGNAL	12 980,12 €	0,00 €	0,00 €
		Sous-total travaux ou acquisitions	12 980,12 €	0,00 €
		COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)	12 980,12 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	solicitée ou annulée	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR	DETR	Solicitée	6 490,06 €	50,00%
DSR				0,00%
FNADT				0,00%
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental				0,00%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
Sous-total aides publiques			Taux de financement public	50,00%
			6 490,06 €	
Autres aides non publiques à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité			Fonds propres	
			6 490,06 €	
			Emprunt	
			Crédit bail ou autres	
			Recettes affectées sur le projet	
			Participation du maître d'ouvrage	
			6 490,06 €	50,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			12 980,12 €	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, la commune ou le syndicat s'est prononcé.

- d'inscrire la dépense au budget primitif 2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

SUBVENTIONS VOYAGES SCOLAIRES

Monsieur le Maire présente aux conseillers un courrier du Collège Anatole France de Sartilly.

Après avoir délibéré, les conseillers décident à l'unanimité d'octroyer :

- Une aide aux élèves du collège suivants dans le cadre de sorties pédagogiques, considérant le coût assez conséquent de ces sorties :
50 € à Elona LECHEVALLIER : séjour à LONDRES

Monsieur le Maire présente aux conseillers un courrier du Lycée Notre Dame de la Providence d'Avranches.

Après avoir délibéré, les conseillers décident à l'unanimité d'octroyer :

- Une aide aux élèves du lycée suivants dans le cadre de sorties pédagogiques, considérant le coût assez conséquent de ces sorties :
50 € à Adrien SOUIL : séjour en POLOGNE

ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT LOCATIF

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Jacqueline HIBON qui rend compte du départ de Madame HARAN Marina au 10 Lotissement les Vignes à la date du 14/02/2025.

Vu la demande de logement de Madame GOHIN Muriel,

Après délibération, les conseillers, à l'unanimité, attribuent le logement 10 lotissement Les Vignes à Madame GOHIN Muriel à compter du 15/02/2025 pour un loyer de 493.77 € par mois.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a accepté d'attribuer aux associations qui ont leur siège social en la commune, les subventions suivantes, au titre de l'année 2025.

Associations	Montant
A.P.E. BACILLY/VAINS	1 150.00 €
Comité des fêtes de BACILLY	450.00 €
Club de l'Amitié de BACILLY	450.00 €
Vivre à BACILLY	750.00 €
Club des Anciens combattants de BACILLY	450.00 €

Société de chasse de BACILLY	450.00 €
Voyages scolaires	500.00 €
TOTAL	4 200.00€

TRAVAUX DE VOIRIE et BATIMENT Communal (Mairie)

Monsieur le Maire présente aux conseillers le devis de programme de voirie 2025 concernant des travaux de réfection de voirie suite à l'appel d'offre réalisé dans le cadre du regroupement de commande avec la Communauté d'agglomération Normandie Mont-Saint-Michel

Les conseillers à l'unanimité, demandent à reporter leurs décisions à plus tard pour les chemins suivants :

- Le Vivier Maillard pour un montant estimatif de 21 428 H.T.
- Le Grand Moulin Lecomte pour un montant estimatif de 49 240 H.T.

En attente de nouveaux devis concernant la voirie du Grand Moulin Lecomte et ce point sera revu au prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le reste (3côtés) de la toiture de la mairie nécessite des travaux de réfection.

Monsieur le Maire présente le devis de la SARL Bruno Marsais pour un montant HT de 21 927,26 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Autorise le Maire à signer le devis de la SARL Bruno Marsais pour un montant HT de 21 927,26 €.

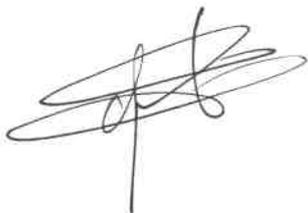
QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire présente un courrier de la Ligue pour le Cancer (Saint- Lô) concernant une demande une subvention pour l'année 2024. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est contre le versement d'une subvention.
- Monsieur le Maire présente un courrier de l'Entente Sportive et Culturelle Haylande (ESCH La Haye Pesnel) pour une demande une subvention pour l'année 2024. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est contre le versement d'une subvention
- Monsieur le Maire présente un courrier de l'association des Donneurs de sang Bénévoles du Sud Manche pour une demande une subvention pour l'année 2024. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est contre le versement d'une subvention
- Monsieur le Maire présente un courrier de l'Unité Locale de la Baie du Mont Saint Michel - LA CROIX ROUGE - pour une demande une subvention pour l'année 2024. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est contre le versement d'une subvention
- Monsieur le Maire présente un courrier du Club Gymnique de la Baie d'Avranches pour une demande une subvention pour l'année 2024. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est contre le versement d'une subvention
- Monsieur le Maire présente un courrier de l'Association Normande d'Entraide aux Handicapés Physiques (ANEHP Montebourg) pour une demande une subvention pour l'année 2024. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est contre le versement d'une subvention
- Monsieur le Maire présente un courrier du club de football de SARTILLY-BAIE-BOCAGE qui demande d'utiliser le terrain de football de Bacilly. Monsieur Le Maire prendra contact

avec les dirigeants du Club.

FIN DE SEANCE A 22H45

Le Maire
Eric QUINTON



La secrétaire
Jacqueline HIBON

